

fant Dom Philippe, auquel il portera de la part du Roi le Collier de l'Ordre du Saint Esprit. On assure qu'il sera chargé de travailler à lever les difficultez au sujet de l'évacuation de la Sicile, ce qui arrête la conclusion de la Paix.

*Differend au
sujet de la
succession de
la Duchesse
de Bourbon.*

VII. L'affaire touchant la succession de feu Madame la Duchesse de Bourbon n'est pas encore terminée : Mademoiselle de la Roche-sur-Yon que cette Princesse a fait sa Legataire universelle, prétendant partager dans tous les acquets qui ont été faits de son vivant & pendant son Mariage; ce qui pourroit bien faire naître un procès de longue discussion entre ces 2. Familles par rapport à cette succession;

*Madame de
Modene arri-
vée à Lyon.*

VIII. On a été informé que Madame la Princesse de Modene étoit arrivée le 22. Mars à Nevers, où elle avoit fait quelque séjour; & que de là elle étoit allée à Moulins, où elle avoit passé les Fêtes de Pâques. Le 17. Avril elle se rendit à Lyon; les Magistrats de cette grande Ville l'ont reçûe & traitée avec tous les honneurs dûs à son rang pendant les six jours qu'elle y est restée. Le 23. elle en partit pour Vienne, où elle se rendit le 24. & y séjourna le 25. pour célébrer l'Anniversaire de la naissance du Duc de Modene son beau Pere. S. A. reçût à ce sujet les complimens de l'Archevêque & de toute la Noblesse, & fit distribuer 10000. liv. aux pauvres de cette Ville. Le 26. elle repartit pour continuer son voyage d'Italie, & se rendre à Antibes, où elle doit s'embarquer.

IX. Mr. le Duc du Maine qui se tient
coûjours